

PROJET DE REQUALIFICATION DE LA PLACE SAINT-SAUVEUR  
**RÉUNION PUBLIQUE SUR LES TRAVAUX DE LA PLACE SAINT-SAUVEUR**

Mercredi 2 octobre 2024 – 18h45 à 20h15



Participants : ~ 80

## **TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX**

### Circulation et accès

- Un accès est possible durant le chantier des concessionnaires, à condition que la demande soit anticipée auprès de l'équipe terrain et notamment de son chef de chantier.
- Le devant du parvis sera libéré au plus vite durant le chantier.
- En général, les travaux ont lieu entre 8h30 et 17h.
- L'accès à la porte de la Chapelle Saint-Catherine sera maintenu pendant le chantier.
- L'accès piéton par l'esplanade de la Fraternité sera possible pendant les travaux car le chantier de la Maison de Santé s'achève fin 2024.
- La rue de la Larderie n'est pas concernée par les travaux, seulement par l'ouverture des tampons pour vérifier l'état des caniveaux, et, si intervention, elle sera remise en l'état à l'identique.
- C'est par la rue Waldeck Rousseau que transiteront les véhicules amenant les matériaux.
- La Ville veillera à ne pas dévier les flux de circulation vers les rues Haute Voie et du Jerzual. Des gérants de chambres d'hôtes soulignent que les GPS envoient systématiquement leur client par la rue du Jerzual pour atteindre leurs chambres.
- Le plan de circulation durant l'été 2025 n'est pas encore défini, il sera communiqué à la prochaine réunion publique du 22 janvier 2025.

### PROJET DE REQUALIFICATION DE LA PLACE SAINT-SAUVEUR

- À court terme, la rue Chauffepieds ne sera pas concernée par la réfection des réseaux en raison du coût trop élevé des pavés à remettre. Néanmoins refaire cette rue est prévu par la mairie à moyen terme.
- Après les travaux, la circulation sera déviée derrière la basilique pour préserver la basilique, et restera limitée à la desserte locale. La cohabitation piétons / véhicules est délicate rue Chauffepieds, pour l'instant la circulation est conservée dans le futur réaménagement. Aujourd'hui, la circulation est trop dense, notamment par rapport aux célébrations de la basilique. Le plan de circulation prévisionnel, qui est celui préconisé également par le conseil des sages, peut être amené à évoluer au besoin.
- En plus des 3 places de stationnement minute créées à l'ouest de la Place Saint-Sauveur, quelques stationnement minute seront conservés au nord-est de la basilique. Le parking Victor Basch est une alternative à la disparition du parking Saint-Sauveur.
- Les accès aux garages particuliers seront conservés pendant toute la durée des chantiers sauf lorsque la zone du garage sera impactée par les réseaux ou en réfection. La mairie envisage de réserver des places aux demandeurs lors des travaux.
- Une réflexion est en cours pour réguler la circulation rue Michel (hors périmètre des travaux), peut-être par des bornes que les riverains pourraient actionner.

#### Autres impacts du chantier

- En février 2025, les terrasses seront à déposer puisque les réseaux de la Place Saint-Sauveur seront en réfection. Pour autant, l'accès piéton aux commerces restera assuré pour les clients.
- À ce jour, les entreprises ne sont pas encore en mesure d'évaluer les décibels des travaux pour répondre aux inquiétudes liées à l'impact des nuisances sonores sur leur activité libérale.
- Entre les travaux sur les réseaux et les travaux de réaménagement de surface, le revêtement provisoire de la Place Saint-Sauveur, de la ruelle Saint-Sauveur et de la moitié de la rue du Coignet sera constitué de graviers (empierrement). Les réfections de tranchée des rues Waldeck Rousseau, Néel de la Vigne et l'autre moitié du Coignet seront réalisées en enrobé, ne faisant pas parti du périmètre opérationnel des travaux de réaménagement. À moyen terme la rue du Coignet sera entièrement repavée, il n'y aura plus de dégradations à l'embranchement.
- La mise en conformité des branchements d'assainissement eaux usées et eaux pluviales côté usagers sont à réaliser dès que possible et avant l'aménagement définitif début avril 2025.
- Les coupures d'eau seront notifiées 48h à 72h avant par sms et lettre, d'une durée de maximum 4h. En prévenant l'entreprise, les propriétaires peuvent demander un jour qui les arrange davantage. À noter que ces coupures n'auront ni lieu le lundi, ni le vendredi.
- Les arbres seront protégés en amont du chantier par des barrières type Héras autour

